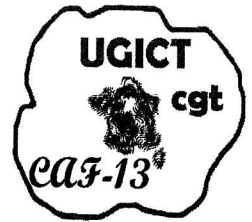




COMITE D'ENTREPRISE AUDIT FINANCIER ANALYSES ET PERSPECTIVES



Avant d'entrer dans le vif du sujet il nous est apparu opportun de rappeler synthétiquement trois points importants :

- avant juin 2010 nos deux organisations syndicales CGT et UGICT ont été exclues durant 4 ans du Bureau du CE malgré nos scores électoraux importants
- le budget prévisionnel 2010 n'a pas fait l'objet d'une présentation, ce qui constitue un manquement sérieux dont la responsabilité impacte le Directeur Général qui assume la fonction de Président du CE
- la gestion des activités du CE est maintenant assumée seulement par 4 élus au lieu de 7 auparavant ce qui pose bien évidemment problème, et ce suite à la remise en cause du droit syndical par le Directeur

Le Bureau du CE de juillet 2010 a voté un audit financier confié au cabinet ADEXI suite au changement d'équipe en charge de la gestion des activités sociales et culturelles du Comité d'Entreprise.

Le personnel pouvait légitimement se poser la question de la nécessité d'une telle démarche : aujourd'hui, 8 mois après, et à la lecture de l'ensemble des éléments et conclusions de ce rapport, la réponse est sans équivoque oui !

Oui, il y avait nécessité de mettre au grand jour des pratiques clientélistes d'un autre âge, un manque de rigueur flagrant et une absence de suivi de gestion fiable concernant les activités sociales.

<i>En milliers d'euros</i>	Dépenses budgétées	Dépenses Réalisées	Dépassements
Voyages	90	115	25
Ski	94	110	16
Sorties mercredi	12	30	18
Sorties à thème	56	118	62
Randonnées	17	31	14
Locations	44	52	8
			143

Extrait du rapport

Le rapport d'audit est très clair , ses conclusions sont incontestables et incontestées d'ailleurs : il précise que les comptes du CE remis à la nouvelle équipe présentent une position de trésorerie extrêmement dégradée .

Le déficit abyssal laissé au 30 juin 2010 par l'équipe précédente était de 200 000 € , dont 40 000 € de factures non honorées faute de provision suffisante .

SITUATION DE TRESORERIE REELLE AU 30 JUIN 2010		Extrait du rapport
Chiffres clés arrondis au milliers d'euros supérieurs (sources états financiers audités + ajustements d'audit + relevés bancaires) :		
> Position de trésorerie au 30/06/2010 :		- 160 K€
> Dépenses non honorées à terme :		- 40 K€
DEFICIT DE TRESORERIE REEL A L'OUVERTURE		- 200 K€

Ce déficit comptable « hérité » de l'ancienne équipe viendra inévitablement grever les ressources du CE en 2011 .

Une avance de trésorerie de 120 000 € obtenue de la Direction a permis de boucler les activités sociales jusqu'au 31/12/ 2010 .

L'urgence, dès notre prise de fonction, a évidemment été d'assainir la gestion financière du Comité d'Entreprise et de remettre les comptes à flots .

La trésorière et l'ensemble des élus composant le Bureau du CE se sont attelés à cette tâche et aujourd'hui nous pouvons affirmer que la tendance a été inversée par principalement :

- Une analyse rigoureuse des activités proposées afin de réajuster l'offre en fonction des ressources disponibles .
- La relance des tiers et/ ou agents en compte avec le CE (20 000 € de dettes non honorées sur le 2ème semestre 2010.)

De plus, le Bureau du CE s'engage à se doter des outils de gestion adapté à la gestion d'un CE comme le nôtre (masse financière d'environ 2 millions d'euros) et les élus suivront les formations adéquates.

L'audit pointe également dans ses conclusions, une gestion « clientéliste » du CE quant au niveau de participation financière des agents.

Un traitement inégalitaire caractérisé par une opacité totale concernant le suivi nominatif des recettes perçues par agent .

> Les conditions de suspension d'un prêt nous apparaissent opaques et non clairement définis
> Non respect du montant maximum que le CE est susceptible de prêter (annexe 2 / article 4) <ul style="list-style-type: none">• Exemple : une personne a emprunté en 2003 la somme de 3 771.00 € alors que le règlement intérieur limite les prêts à 1200 € pour les prêts CE et à 2304 € pour les prêts habitats
> Non respect du délai de 12 mois entre l'octroi de deux prêts (annexe 2 / article 6) <ul style="list-style-type: none">• Exemple : une personne de 2007 à 2009 s'est vue octroyer 5 prêts pour un montant total de 4 880.00 € sans que le moindre remboursement soit intervenu

Extrait du rapport

A noter que la nouvelle équipe a mis en place depuis décembre 2010 un suivi nominatif des remises de chèques et d'espèces .

Aucun contrôle de l'application des barèmes de prise en charge en vigueur par catégorie d'agent . Ex : concernant le voyage en Tunisie en 07/2010 , il apparaît que 3 tarifs différents ont été appliqués pour les enfants du personnel.

Les outils et méthodes de gestion mis en place ainsi que le redressement financier et les nouvelles orientations vont permettre de redonner du souffle aux activités sociales et culturelles du CE. D'ores et déjà, dès 2011, le CE est en mesure de proposer un chéquier vacances de 180 € au lieu de 160 € avec une nouvelle perspective d'augmentation en 2012. Ainsi nous allons peu à peu mettre en place les engagements que nous avons pris appuyés sur une gestion transparente au service de tous équitablement.

Marseille le 9 mars 2011